L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 OCTOBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LEBRUN, Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 22 OCTOBRE 1879.

GOUVERNEUR.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Albert Peal & Co., coin Conti et Chartres, meubles.

Par D. R. Murphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, fûtaies, etc.

Présence ce matinée de granite.—Voyez annonce d'encan de D. R. Murphy & Son.

La réorganisation du parti républicain.

En voyant le parti républicain de la Louisiane, qu'on croyait mort depuis deux ans, s'agiter et faire des efforts pour rejeter ses tronçons épars, le mot de Bertram à Eulbabast nous est revenu à la mémoire. Quand le fiancé d'Alice rappelle qu'il est celui "que le seigneur Robert en matin voulait pendre," Bertram répond "Oui, il ne fait jamais les choses qu'à demi." L'innocent vassal du duc de Normandie ne méritait certes pas la corde, mais si un parti ou une faction a mérité d'être anéantie, c'est assurément cette organisation, décorée du nom de parti républicain, qui, pendant près de neuf années, s'est gorgée aux dépens du peuple de la Louisiane, qui a épuisé par l'impôt les ressources des contribuables et qui a laissé l'Etat, les paroisses et la ville de la Nouvelle-Orléans obérée par un fardeau écrasant de dettes contractées sans le moindre équivalent.

La démocratie louisianaise a réussi à expulser du gouvernement d'Etat ces exploiteurs éhontés, mais, en vérité, on peut dire qu'elle n'a fait les choses qu'à demi, puisque Kellogg se pavane au Sénat des Etats-Unis, puisque Warmoth songe à remplacer comme représentant au Congrès le général R. L. Gibson, ce type de dévouement, d'intelligence, d'honneur et de distinction, et puisque nous voyons la bande des radicaux affamés élever la prétention de donner l'assaut aux places d'Etat et de réoccuper les positions d'où ils ont été expulsés par un peuple justement indigné de leurs méfaits et de leurs outrages.

Si nos radicaux eussent été réduits à leurs propres forces, ils ne se fussent certainement pas risqués dans une pareille entreprise, aussi le véritable objet de la tentative est-il de remporter les votes de l'Etat dans l'élection présidentielle, ou d'assurer aux mesneurs les bonnes grâces du candidat républicain qu'ils espèrent voir élire en 1880.

Mais une élection ne se fait pas sans argent et les candidats qui seront désignés se soucieront peu de mettre un fort enjeu sur les chances bien incertaines de l'élection. L'organisation radicale devra donc compter sur l'appui qu'elle recevra du dehors; or, cet appui ne peut guère venir que de celui qui a le contrôle de la Douane, c'est-à-dire de M. Sherman, ministre des finances, le rival de Grant à la candidature présidentielle.

La masse des radicaux de couleur est, comme l'enfant, par instinct, par tradition, par une sorte de foi aveugle, favorable à Grant, et c'est là une cause de dissidence sérieuse qui s'ajoute aux rivalités pour le partage des places, si incertaine que soit l'obtention de celles-ci. Ceci explique les querelles qui ont signalé la première séance de la Convention républicaine. En supposant que l'accord puisse se faire et que les mesneurs réussissent à faire accepter certaines candidatures destinées à donner un peu de respectabilité à la liste, nous doutons que le plan formé pour détacher du parti démocrate un nombre appréciable de conservateurs, ait la moindre chance de succès.

Ceux qui dirigent le mouvement s'étaient imaginés qu'ils réussiraient à former une liste mixte en prenant quelques uns des candidats non choisis par la Convention démocratique. C'était bien peu connaître les sentiments de ces honorables citoyens, auxquels le concurrent le Phon. L. A. Wiltz, avait, le premier, donné l'exemple de la soumission loyale à la décision du parti. Battus de ce côté, nos conspirateurs ont lancé quelques ballons d'essai pour voir s'il ne serait pas possible de trouver un appui dans les cercles commerciaux de la Nouvelle-Orléans. Là encore ils ont été désappointés.

Les négociants de la Nouvelle-Orléans sont bien trop intelligents pour ne pas comprendre que le plus grand danger pour eux comme pour l'Etat serait la restauration au pouvoir du radicalisme. Ils savent trop bien que le commerce de la ville et la production agricole sont unis par des intérêts tellement communs, que ce serait un suicide de la part du commerce que d'essayer de rompre ce lien de solidarité. L'Etat est démocrate, il a intérêt au triomphe de la démocratie nationale, et la Nouvelle-Orléans a le même intérêt que l'Etat. L'un ne peut aller à droite et l'autre à gauche sans que tous deux en souffrent.

Le serpent du radicalisme relève la tête, ou plutôt cette hydre relève ses centaines de têtes affamées, le salut commun exige que tous les démocrates et conservateurs unissent leurs efforts pour l'écraser, et, cette fois, il ne faudra pas faire la chose à demi. Qu'il y ait un ou deux candidats plus ou moins respectables ou acceptables sur la liste radicale, peu importe, c'est le radicalisme qu'il faut vaincre, car le radicalisme, nous ne l'avons que trop appris par neuf années de dure expérience, c'est la ruine pour tous.

Nous aimons à croire qu'il ne se trouvera pas parmi ceux qui ont aidé à renverser le monstre en 1876, d'hommes qui aient perdu la mémoire du passé ou qui aient la vue courte, au point de donner aide et appui à une combinaison ayant pour objet de remettre encore une fois le gouvernement de nos affaires entre les mains [illegible] ceux qui [illegible] ... Le peuple ne saurait [illegible] sympathiser à l'élection de [illegible] mais, comme il ne fut jamais en état de faire la moindre opposition d'un caractère sérieux, les démocrates-conservateurs feront bien de rester unis et de ne rien négliger de ce qui peut assurer la ratification de la Constitution et l'élection de leurs candidats.

Assortiment choisi de vêtements pour garçons de 8 à 12 ans, à tête bon marché, chez C. Lazard, 213, 215 et 217 Vieille Levée.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Avec peu d'argent vous avez beaucoup de souliers à l'ETOILE ROUGE.

LES FAILLITES DE 1879.—Nous extrayons les chiffres suivants de la circulaire de l'agence mercantile de R. G. Dun & Co, que nous avons reçue de M. D. Webster, son agent à la Nouvelle-Orléans.

Pendant le troisième trimestre de 1879, il y a eu, aux Etats-Unis 1923 faillites contre 2853 dans la période correspondante de 1878; le passif de ces faillites ne s'est élevé qu'à $15,275,550 au lieu de $66,378,363 en 1878. L'amélioration est satisfaisante.

Les neuf premiers mois de 1879 comparés à 1878 donnent les chiffres suivants:

	1879	1878
Faillites	5,390	8,675
Passifs	$81,054,940	$197,211,189

Ces chiffres concordent avec tous les autres symptômes qui annoncent une amélioration notable dans la condition du commerce aux Etats-Unis.

ERRATUM.—Dans les nouvelles de la Louisiane que nous avons publiées, hier, un *lapsus calami* a fait dire au *Pelican* de la Pointe-Coupée:

Les amis de l'hon. Chas Parlange le pressent d'accepter la candidature pour *gouverneur*.

C'est SÉNATEUR et non gouverneur, et nous ne doutons pas que M. Parlange qui a joué un rôle si distingué dans la Convention, ne fasse un excellent sénateur, car il a de l'instruction, du talent et le sens pratique des choses.

NOUVELLES DE FRANCE. — Nos journaux de France, qui vont jusqu'au 9 octobre, nous apportent des informations et des articles offrant un intérêt saisissant, nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une partie de nos extraits.

CONCERT A ALGER.—Un concert vocal et instrumental doit être donné le mercredi 29 et le jeudi 30 octobre, à 8 heures du soir, à Alger, dans la salle Ste Marie, par Mlle A. Bizzay, avec le concours du professeur F Herbert. Le prix des billets est de 25 cents.

Louisiane.

Nous voyons avec une vive satisfaction que notre estimable confrère du *Pionnier* de l'Assomption, M. Chas. Dupasy, a été choisi par la convention démocratique réunie à Napoléonville, le 11 octobre, pour représenter la paroisse Assomption à la Chambre. L'autre candidat est M. Claiborne Dugas. Ce sont deux excellents choix.

Nous lisons dans le *Pionnier*:

Aux chaleurs hors de saison des premiers jours de la semaine a succédé un temps froid et sec tout à fait favorable à la récolte. La canne mûrit rapidement et peut déjà fournir un bon rendement. Encouragés par cette perspective, nos planteurs hâtent leurs préparatifs de roulaison avec la conviction d'obtenir de meilleurs résultats qu'ils avaient osé l'espérer.

Le bayou est toujours très bas et fermé à la navigation. Selon toute probabilité il ne montera guère que vers la fin de décembre. Les habitants qui auraient besoin d'expédier leur sucre et leur mélasse avant cette époque seront fort embarrassés par ce manque de communications.

A part une partie du Marais, où la fièvre jaune règne depuis près d'un mois, sans toutefois faire beaucoup de victimes, la paroisse Assomption est dans un état de salubrité irréprochable.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui, matinée à ce théâtre. On y donnera un spectacle corsé, deux pièces: "Le Procès par Jury" et "Finafore." Le même programme est annoncé pour mercredi soir. Ce sont les deux dernières représentations de Pinafore. Jeudi soir, les Cloches de Corneville, opéra comique en trois actes de Robert Planquette. Mes Jeannie Winston y jouera le rôle de Germaine, Mlle Hattie Richardson celui de Gertrude, et Miss Marie Somerville celui de Jeanne. M. W. H. Hamilton fera le marquis de Villerci. Les Cloches de Corneville finiront la semaine.

THÉATRE ST. CHARLES. — Dimanche, 26 octobre, le vieux Drury ouvrira ses portes pour une semaine. Il faut absolument lui faire prendre l'air, et ce sont les minstrels de Haverly qui feront les honneurs de cette ouverture. On sait que ces minstrels sont des nègres véritables qui dansent, chantent et font de la musique d'une manière fort distinguée. L'apparition des minstrels de Haverly ont opéré une révolution dans ce genre de représentations théâtrales et ils ont obtenu de grands succès partout. La troupe se compose de 30 artistes qui procureront certainement quelques moments de gaîté au vieux Drury.

LIBRAIRIE HÉBERT. — Cette maison, sise coin Chartres et Bienville, a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 4 octobre.

Chaque climat produit végétalement les principaux remèdes aux maladies qui lui sont propres. Le Quinquina, le Navet Sauvage, et tant d'autres secours précieux, sont ici sous notre main. Frappé de cette vérité, un pharmacien, M. B. Laplace, a tiré du Navet Indien toutes ses qualités, et il le présente sous la forme d'un Sirop des plus savoureux, guérissant les désordres des organes de la respiration.

BILLET GAGNANT.—M. T. M. Wescoat, agent de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, La., certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de C. V. Lansing, New House, Troy, N. Y., la moitié du billet 93,822, qui a gagné le gros lot de trente mille piastres, tirage de mardi, 14 octobre, de la loterie de la Louisiane, et qui avait coûté une piastre au bureau de M. Dauphin, Broadway 319, N. Y. Le montant a été promptement payé, sur la présentation du billet, au bureau de la Compagnie.

La question de l'amnistie en France.

Il y a une protestation générale de la presse républicaine, gauche et centre gauche, contre le manœuvre entreprise par la Droite française du refus de l'amnistie plénière.

Voici l'article qui a paru dans ce journal le 6 octobre:

"L'amnistie partielle entraîne l'amnistie totale. Le tout était de commencer et d'inscrire le mot dans la loi; on a commencé, il faut finir.

"La rentrée pacifique des premiers amnistiés remplie la question de l'amnistie totale. Les plus timorés parmi les républicains doivent maintenant être rassurés. Les contumaux, en grand nombre, sont revenus à Paris; on ne s'en est seulement pas aperçu.

"Quant aux déportés ramenés par le *Var*, par la *Picardie*, par la *Seudre*, par la *Vire*, par le *Necarin*, la foule s'est portée à leur rencontre, on les a reçus à bras ouverts du 4 août: Vivela République! et même: Vive l'amnistie! Nous n'avons pas encore appris que ce soit là un cri séditieux. Quelques uns s'étonnent, d'autres font semblant de s'indigner de cet empressement de la population à courir au devant des amnistiés. Ceux là oublient qu'il n'est presque pas à Paris de famille bourgeoise (nous parlons de la vraie bourgeoisie, celle qui travaille) qui n'ait été atteinte par la répression dans la personne d'un parent, d'un ami, d'un camarade. Soyez surpris, après cela, que Paris acclame le retour des amnistiés! Mais au lendemain de l'arrivée du train qui les ramène, le jour même, les déportés qui ont repris possession du pavé parisien rentrent dans le grand courant, se fondent dans la population; on n'entend plus parler d'eux; les uns, et c'est le plus grand nombre, ont déjà repris leur place à l'atelier; les autres, qui n'ont pas encore trouvé de travail, attendent, soutenus par les comités d'arrondissement.

"Il faut tout dire: il y en a quelques uns, quatre ou cinq au plus, qui, les premiers jours, ont eu le malheur de boire et de quereller les sergents de ville. Cela, certainement, est très fâcheux. Oui, il y a quatre ou cinq amnistiés, qui, après huit ans d'exil, après huit ans de souffrances et de privations, déjà grisés par le grand mouvement de Paris, ont eu le sort de fréquter trop longuement avec des amis et se sont chauffés la tête plus qu'il ne convenait! Il y eut encore cela quatre ou cinq cent deux mille! Demandez un peu aux agents de police et aux gendarmes de nos ports de mer ce qui se passe quand un équipage débarque après une longue traversée!

"Nous le répétons, l'amnistie partielle entraîne l'amnistie totale; l'expérience est faite; ce retour des premiers amnistiés est décisif.

"L'intérêt de la République est conforme à ce que réclament la justice et l'humanité. Il y a quelques jours, à Lyon, sur la place des Terreaux, M. Jules Ferry proclamait l'union parfaite du parti républicain. Il avait raison, mais il y a une question, si le gouvernement n'y prenait garde, qui diviserait parfaitement le parti: c'est la question de l'amnistie. L'élection de Bordeaux doit être une leçon. Il ne faut pas que la même situation se reproduise. Il faut liquider le passé et que républicains de toutes nuances soient unis contre les partis monarchiques embrigadés par le cléricalisme.

Les réponses à cet article sont assez bien résumées dans le *National*:

Voici donc ce qu'on nous offre pour assurer la parfaite union de tout le parti républicain:

Une crise ministérielle;
Un conflit entre les deux chambres;
Un changement complet du terrain électoral.

Au lieu de faire les élections futures sur la question cléricale, on les fera sur la question de l'amnistie et du jugement qu'il convient de porter sur la Commune.

Pour ne voyons pas ce qu'on pourrait faire de plus efficace pour affaiblir le gouvernement de la République, pour procurer des prétextes à ses détracteurs, pour réjouir ceux qui prétendent que nous glissons sur une pente rapide.

Se flatte-t-on du moins de réconcilier ainsi les intransigeants avec l'opportunisme? Lisez la *Marseillaise*, et répondez.

Les rédacteurs de la *République française* sont trop clairvoyants pour entretenir à cet égard la moindre illusion.

On le journal de M. Gambetta, cédant à un entraînement sentimental qui n'est guère dans son tempérament, lance une proposition dont il n'a pas mesuré l'importance. Tant d'étourderie nous surprendrait de la part de politiques aussi rétablis.

On bien il ouvre le feu contre le ministère Waddington-Le Royer, et le pousse directement, mais clairement, la candidature de M. Gambetta à la présidence du conseil. Car M. Gambetta est incontestablement le seul homme qui puisse présenter aux chambres, avec quelque chance de succès, un projet d'amnistie totale. Le cabinet actuel ne le peut plus.

Un cabinet qui se compromettrait des amis de M. Gambetta sans M. Gambetta n'aurait pas assez d'autorité pour demander à la majorité de la chambre de se déjuger si vite pour éluder les inquiétudes et les défiances du pays. Pour intimider les révolutionnaires qui se croiraient triomphants, il faut plus que des doublures.

Ainsi, qu'elle le veuille ou non, la *République française* pose la candidature de M. Gambetta au pouvoir. C'est une déclaration de guerre au cabinet actuel, sous la forme de conseils que le cabinet ne peut suivre sans s'anéantir.

Nous verrons quelle suite sera donnée à cette ouverture d'hostilités.

C'est l'amnistie partielle qui a été le prétexte de la chûte du ministère Dufaure. Il serait curieux que l'amnistie plénière serve à faire tomber le ministère Waddington. Seulement, on peut demander: et puis après. Faudra-t-il que le ministère Gambetta fasse place à un ministère d'amnistie?

LABOURAGE A L'ÉLECTRICITÉ.—Nous lisons dans les journaux de Paris du 6 octobre.

Hier ont eu lieu chez M. Menier, à l'usine de Noisiel, des expériences de labourage à l'électricité, avec des machines Gramme. Plusieurs sillons ont été tracés dans le parc de Noisiel, à une distance de 700 mètres du barrage donnant la force motrice nécessaire pour développer le courant moteur.

La charrue sur laquelle un spectateur pouvait monter sans diminuer sensiblement la vitesse, faisait du travail équivalent à celui du gap donneraient environ deux paires de bœufs. C'était un curieux spectacle que de voir un fil de moindre diamètre que le petit doigt transporter la force motrice sans loin de l'usine pour qu'elle fût entièrement cachée et que cette puissance parût sortir de terre.

Les essais avaient été improvisés par M. Henri Menier, pour démontrer la possibilité de faire marcher avec une vitesse d'un mètre par seconde une charrue Fowler à six socs.

Le député de Seine-et-Marne, qui assistait aux expériences avec un très-petit nombre de personnes, a été vivement frappé des résultats précédents devant lui. Il a donné immédiatement à son fils les instructions nécessaires pour qu'une grande expérience, à laquelle celle d'hier a servi de prélude, soit organisée sans retard.

Le dessein de M. Henri Menier est de faire servir exclusivement l'électricité dans le labourage des fermes de son père, dont les plus éloignées sont à cinq kilomètres du barrage.

Les machines Gramme motrices pourraient être employées pour exécuter le hachage des graines et aux autres travaux agricoles où un repos périodique, sans autre dépense que les appareils et la main-d'œuvre nécessaire à leur mise en action. En effet, la chûte de la Marne fournira gratis, et au-delà, toute la force motrice nécessaire, qu'on évalue à trente chevaux-vapeurs.

L'usine pourrait actuellement huit mois chômés à humiliter délaissant tous les moteurs avec une dépense insignifiante.

C'est avec ces machines à humiliter qu'ont été exécutées les expériences d'hier.

La grande nouveauté du jour: la botte FAUCHÉ en vente à L'ETOILE ROUGE.

Ne manquez pas d'aller chez C. Lazard pour acheter des vêtements de garçons et enfants, de dernière mode.

FRANCE.

Le conseil des ministres s'est réuni, le 7 octobre, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Waddington. Tous les ministres, à l'exception de l'amiral Jaurréguiberry, momentanément absent, assistaient à ce conseil.

M. Jules Ferry s'y était rendu, ayant renoncé à aller inaugurer, comme il l'avait d'abord projeté, le chemin de fer de Remiremont à Saint-Maurice-Bussang, dans les Vosges.

M. de Freycinet, qu'une indisposition avait empêché d'assister aux conseils antérieurs, a pu se rendre à celui-ci. L'honorable ministre des travaux publics est complètement rétabli.

Le conseil a dû s'occuper à l'expédition des affaires courantes.

M. le ministre de la guerre a présenté un résumé des rapports qu'il a reçus, au sujet des grandes manœuvres qui viennent d'avoir lieu dans un certain nombre de corps d'armée. M. le général Gresley a dit qu'il avait lieu d'être satisfait des progrès accomplis par l'armée, dont les manœuvres ont permis de constater l'excellent esprit de discipline et l'aptitude, chaque jour plus développée, de l'exécution des devoirs militaires.

M. Jules Ferry a, d'autre part, rendu compte de la longue tournée qu'il vient de faire dans le Midi de la France.

Il a parlé de l'adhésion chaleureuse que les populations avaient témoignée, dans sa personne, à la politique du cabinet, et particulièrement, a-t-il dit, aux lois sur l'enseignement.

Le conseil s'est montré, de nouveau, unanimement décidé à défendre nos lois devant le Sénat.

Le conseil a été amené, à propos de la polémique qui vient de s'élever dans la presse parisienne au sujet de l'amnistie, à s'occuper de cette dernière question. Il a été unanime à considérer que cette question devait rester enfermée dans les conditions où le Parlement l'a résolue, et qu'on devait repousser toute tentative de résurrection dont elle pourrait être l'objet dans l'une ou l'autre Chambre.

Informé du prochain retour de M. le Président de la République, qui rentrera à Paris, aujourd'hui ou demain jeudi au plus tard, le conseil n'a pas fixé le jour de sa prochaine séance. Ce sera M. Grévy qui fera la convocation pour le prochain conseil.

La solidité jointe à l'élégance c'est la botte boutonnée de E. C. BURT, L'ETOILE ROUGE.

Vêtements fins et ordinaires pour garçons de 10 à 15 ans, à bas prix, chez C. Lazard, 213, 215 et 217 Vieille Levée.

LA RÉPONSE DU CANDIDAT MALGRÉ LUI.—Nous avons publié hier la sommation adressée à l'amnistié Humbert à la suite de son refus d'accepter la candidature du conseil municipal de Paris. A cette lettre, M. Humbert a répliqué par celle-ci:

"Citoyens,

"Quand vos délégués, dès ma rentrée à Paris, m'ont offert une candidature pour les élections communales, j'ai cru devoir la refuser. Je l'ai fait nettement, hautement, sans hésitation et sans phrases. La veille encore du scrutin, je vous ai adjurés de porter vos voix sur un autre nom que le mien.

"Tout semblait alors me faire de cette attitude réservée un devoir impérieux. Je ne voulais ni, en brignant au sortir du bagne l'honneur d'une candidature à Paris, paraître exploiter mes neuf ans de supplice,—ni, en ouvrant une campagne sur le terrain de l'amnistie plénière, assumer la responsabilité des vengeances, qu'après un échec la réaction n'aurait pas manqué d'exercer sur mes anciens compagnons d'infortune. Et puis, ceux qui ont longtemps et durement souffert sont peu gênés contre les trop prompts empressés à parler en nous.

"Mais après la sommation qui m'est adressée, après la journée d'hier où, malgré les conditions défavorables que vous faisaient mes refus persistants, vous avez prouvé que le peuple de Paris garde toujours à la même place vaillante qui, là-bas, expient, sous la hache, ceux qui s'étaient défendu et fondé la République,—après le scrutin plein d'enseignements qui a fait justice du candidat de l'amnistie partielle,—je sens que me dérober plus longtemps serait une faute, que fuir la lutte où vous voulez m'engager serait trahir la cause de ceux que j'aime et que je veux défendre.

"J'accepte donc la candidature que vous m'offrez pour la troisième fois.

"Nous allons entreprendre ensemble une campagne où nous vaincrons certainement, parce que, combattant pour l'amnistie, nous n'avons pas le droit d'être vaincus. Il ne faut point seulement songer que nous allons faire une manifestation politique—il faut garder présente, et purviager bien en tête cette pensée que les tortures du bagne et de l'île des Pins vont avoir les yeux anjourd'hui fixés sur les urnes où vous déposerez vos bulletins; que depuis bien longtemps pour eux les misères croissent et les déceptions s'accumulent; que beaucoup vivraient qui sont morts, parce que la délivrance a trop tardé—qu'enfin, nous avons charge de vies humaines.

"Je ne dis pas qu'élu, j'apporterai l'amnistie dans un pli de mon manteau. Je dis seulement que la lutte n'est pas entre tel ou tel candidat, qu'elle est entre l'amnistie partielle, qui est la raison d'Etat, et l'amnistie plénière, qui est la justice.

"Maintenant, voiez selon vos consciences.

"Salut fraternel."

—Le plan de campagne des Allemands contre les Russes est tout prêt.

Au moment où la guerre, préparée par la Prusse, fut déclaré par la France, M. de Moltke était très malade.

En apprenant la nouvelle, à une heure avancée de la soirée, le roi Guillaume se transporte chez le général, et le fait réveiller.

—La guerre est déclarée, lui dit-il.

Le général, se soulevant sur un coude et s'enlevant la paupière.

—Avec qui? demanda-t-il.

—Avec la France.

—Le troisième canon à gauche! dit-il pour toute réponse.

Et il se rendit aussitôt.

Gare au sixième canon à droite—Vistule et Moskowa.

Dépouille pour un moyen sûr, il est sûr mais de cinq minutes de Mme Vivider pour les enfants. Il guérit l'estomac des douleurs, les coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, prévient de la dentition et d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. Ne coûte un bon centième.

Décédé, le 21 octobre à 5 heures du matin, à l'âge de 54 ans, GEORGE E. FORSTALL, neveu de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Forstall, Plaché, Morris et Chs. de Lesseps, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi, à 4½ heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No 215 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine.

Club Dramatique Louisianais.—Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1879.—Les officiers et membres sont priés d'assister aux funérailles de GEORGES E. FORSTALL, membre fondateur de ce club, décédé hier matin, à 4 heures, à l'âge de 54 ans. Le convoi partira de sa dernière demeure No. 215, rue Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe, cette après-midi à 4 heures et demie.

A. L. TISSOT, Président.
JULES L. BARJAC, Secrétaire.

Société de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Faubourg.

Les officiers et membres sont priés de l'assister (avec insignes) MERCREDI, 22 octobre 1879, à 4½ P. M., à la belle 51 rue Marville, pour assister à la mort de leur décédé, et ensevelir, GEORGE E. FORSTALL, âgé de 54 ans, ami de la Louisiane.

Par ordre de
A. L. TISSOT, Président.
E. DESOBRY, Secrétaire.

SERVICE FUNÉBRE.

Une Messe funèbre sera célébrée à la Cathédrale St. Louis, JEUDI 23 octobre, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu DAME JOSEPH LEBLANC, née Appolline Meltrier. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son époux. 19 oct—4t.

Société du comité central d'Hygiène et de Salubrité de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1879. Avis est donné par le président du comité central d'Hygiène et de Salubrité de la Nouvelle-Orléans, que le district de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de l'Etat de la Louisiane, pour l'exposition à ce quarantaine-général, lundi, 27 octobre 1879 à 7 heures du soir.

ALBERT VOORHIES, président.
G. M. TURNER, secrétaire.

MAISON Vve P. PAVIA, 150 RUE ROYALE 150 Manufacture de Chaussures à la Main. ILLUSTRÉE. Demandez la description des prix, termes, &c., &c. Chiffre unique et sérieuse manufacture de chaussures à vis à la vapeur en Louisiane offre des avantages au public qui ne peuvent se trouver ailleurs. 22oct—1m—D. Mar. J.

$1200 [illegible] Agents demandés partout. Salaire ou commission. Employés toute l'année. Salaire de $100 à $250. S'adresser à T. Fenton Wight & Co., banquiers, 35 Wall Street, N. Y. 22 oct—1 an.

Perdu.

[illegible] Le soussigné offre une récompense à quiconque en fera la remise au bureau du journal recevra une récompense libérale. 22 oct—2f

NOTICES.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1879.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour compte de C. V. Lansing, Troy House, Troy, N. Y., la moitié du billet No 98,822, numéro simple, classe K., de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de TRENTE MILLE PIASTRES, le 14 octobre 1879; le dit billet ayant été acheté pour une piastre au bureau de M. A. Dauphin, Broadway, New York, 319, et que le montant a été promptement payé, sur un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent.
Bureau: Agent de la Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, La.
21 oct—3f FP

Nlle-Orléans, 20 octobre 1879.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de M. M. Heath, New York, une moitié du billet No 97,753, numéro simple, classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Second Gros Lot de TRENTE MILLE PIASTRES, mardi, 14 octobre 1879. Le dit billet ayant coûté Un Dollar au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant en a été promptement payé, en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent Southern Express Co.,
Nlle-Orléans, La.
19oct—3f PP

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1879.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection, pour compte de M. E. Burnett Comer, Woolfolk Station, D. C., la moitié du billet No 90,292, tirage à numéros simples, classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents Piastres, tirage du mardi, 14 octobre 1879. Le dit billet a coûté Un Dollar au bureau de M. A. Dauphin, No 319 Broadway, New York et le montant en a été promptement payé, et un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Southern Express Co.,
Nlle-Orléans, La.
19oct—3f PP

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1879.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection, pour compte de M. V. Rabay, New York, la moitié du billet No 16,160, tirage à numéros simples, classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 14 octobre 1879. Le dit billet a coûté un dollar au bureau de M. A. Dauphin, No 319 Broadway, New York, et le montant en a été promptement payé, et un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Southern Express Co.,
Nouvelle-Orléans, La.
19 oct—3f PP

Aux fabricants sucriers et aux Brasseurs.

BI-SULFITE de CHAUX de BONNABEL, 1851 1879

L'unique agent anti-septique parfait, fortifiant et décolorant pour le jus de canne. Employé par les sucreries les plus renommées. Nombreux témoignages. Prix réduit à 6¢ le barril.

M. BONNABEL,
RUE NORTH PETERS 37,
16 oct—2m Entre les rues Dumaine et Bienville.

Reçu tout récemment par le steamer Knickerbocker,

20 Caisses fromage de Limbourg.
2 Caisses fromage Suisse.
2 Caisses fromage de Munster.
500 Fromages de Neufchatel.
300 livres de Fromage Bagnes.
20 sacs de Lentilles.
Drèche et Houblon pour l'usage des brasseurs.

A vendre par
C. ROSE.
19 oct—3f. No 57 rue des Magasins

Avis au Public.

CHANGEMENT DE LOCAL.

La PERSION PRIVÉE dirigée par Mme Mme Gendolfe, a été transférée au No 56 rue St Louis, entre l'Immeuble de la Bourse et Royale, et au No 129 rue Royale. Les nombreux clients de la maison et nouveaux les voyageurs trouveront toujours comme par le passé un service irréprochable et des chambres vastes et confortables, le tout aux prix les plus modérés. 11 oct—3m

Rideaux Dentelle ET AUTRES

Articles de Ménage,

Nous offrons en ce moment un assortiment complet d'Articles de ménage sur lesquels nous appelons l'attention des lecteurs.

Ces marchandises viennent d'être reçues par le vapeur St-Louis.

D. H. HOLMES
155 rue du CANAL, et 16 rue BOURBON

G. PITARD & BRO.,
IMPORTATEURS et MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie, Grilles, Peintures, Huiles, Vernis, Glaces, Ciment, Pâtes, Orges, Vitres.
Papier de Tuiseure, etc.
RUE DU CANAL.
Entre les rues Bienville et Bourbon.
13oct—

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 34 RUE CARONDELET.
Avances faites sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

TRANSFERT DU MAGASIN
—DE—
CHEMISES
—ET—
D'ARTICLES DE TOILETTE
—DE—
B. T. WALSHE,
(Etabli depuis cinq ans au No 116 de la rue du Canal.)
—AU NO—
13 - - - Rue St-Charles, - - - 13
Entre Canal et Commune.
UN vaste stock, varié et nouveau, convenable pour un commerce de premier ordre, est maintenant prêt.
Les prix seront modérés au nouveau magasin. Vaste construction nouvellement ouverte au coin rue Gaudet. On n'est pas en retard pour les commandes du magasin de faire voir les marchandises et d'en dire les prix.
B. T. WALSHE,
No 13 RUE ST-CHARLES,
Entre Canal & Commune.
P.S.—Les commandes des compagnies sont solidées et servent comme par le passé, remplies avec soin; dans le cas contraire, l'argent est remboursé. 19 oct—20f

AVIS.

M. ET MME CHS. TROUILLY, Coiffeurs, rue de Chartres No 97, coin Bienville, ont l'avantage de vous informer qu'ils sont de retour d'Europe, avec un choix splendide de marchandises (non non usées), et qu'ils sont à la disposition des personnes qui voudraient bien les honorer de leur confiance. 18oct—2f

POUR LA TOUSSAINT.
La Maison Lelièvre,
No 174 RUE ROYALE
Et No 9 RUE BARONNE,
(près la rue du Canal.)
ANNONCE la vente AU PLUS BAS PRIX de tous les articles pour cette saison. TOUT BEAUX, dont on peut voir le choix magnifique exposé à la porte des portes. Toutes ces articles doivent être vendus à n'importe quel prix ce mois. Il faut se rappeler que Lelièvre d'une manière décidée cette partie de son [illegible]
Aucun effort ne sera épargné pour satisfaire et but, nous prions les dames de venir de ce convenir de cette occasion en nous faisant leur visite. 19 oct—19,21,23,25,27 et 1er nov

TOUSSAINT. TOUSSAINT.
166 ..... RUE ROYALE 166
J. SCHWEITZER,
A l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle et le public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer St Arthur, un grand assortiment de vêtements pour hommes, tels que: Couvrans en perles, Pardessus, Paletots, Fantaisies, Mackinaws, Corbeilles de fleurs, Fleurs, Bouquets Mariées, etc. etc.—Aussi, du papier neuf gilet à 70 cts et plus cte la moitié. Les chemises neuves ont été vendues à des prix très réduits défiant toute concurrence. Les commandes pour la ville et la campagne seront remplies avec soin et dans le plus bref délai. 12oct—15f

Chaussures.

E. CABAUD,
FABRICANT de CHAUSSURES
EN GROS ET EN DETAIL,
55 ..... RUE ROYALE 55
Coin Bienville,
ANNONCE à ses nombreuses clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin de No 56 rue royale au No 55 de la même rue, et qu'il a reçu un choix des plus riches et des plus riches assortiments de chaussures, pour hommes, femmes et jeunes, qu'il vendra à des prix modérés. 19oct—1m

Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec soin. 21sept—1m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Française et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Vous en trouverez aussi chez nous. 24 Nov—1m

A. LACROIX,
Coin Française et Victoire.
Prévenons en plus depuis le 1er novembre.
Fabriquer à M. E. Dufour, No 3 rue Carondelet. 17 oct—2f

Maison à louer.

La belle et nouvelle maison de 8 chambres située au coin des rues Bourbon et Conti. Possession en plus depuis le 1er novembre.
Fabriquer à M. E. Dufour, No 3 rue Carondelet. 17 oct—2f

Maison à louer.

La belle maison, nouvellement et complètement réparée située au coin des rues St Pierre et Royale, convenable pour pensionnat ou une grande famille. Pour le prix s'adresser à B. RALLY, 166 rue Marais.

A VENDRE.

UN MOULIN A SCIE nouveau avec tous ses accessoires, avec une machine à vapeur de la force de 20 chevaux.
A DEMI-DIT MOULIN A SIE, neuvem neuf, pouvant scier de 25 à 30 barils par jour, le tout en parfait ordre.
A Grand et Bonnet, Nouvelle-Orléans.

Maison établie en 1836.